

ED 396 organisation manifestation

- [Organisation manifestation scientifique.doc](#) (DOC, 112 Ko)

Les dossiers sont soumis à l'avis de la Commission Recherche (CR) deux fois par an. Le 15 janvier et le 15 mai

Document à fournir

Afin que votre dossier soit examiné dans les meilleures conditions et délais, vous devez nous adresser les pièces suivantes (les dossiers incomplets ne seront pas traités) :

- Un argumentaire scientifique (1 page maximum)
- Le présent dossier complété et signé par le demandeur et par le directeur de l'unité de recherche de rattachement ;
- Le programme prévisionnel de la manifestation scientifique ;
- La liste des participants (noms et statuts) ;
- L'attestation de participation financière des composantes et organismes autres que l'unité de recherche de rattachement, le cas échéant

- **Dates**

Créé le 18 décembre 2018

Mis à jour le 18 décembre 2018

<https://ed-eos.parisnanterre.fr/ed-396-organisation-manifestation-884244.kjsp?RH=1434720681923>